

Compte rendu de l'assemblée générale du SUBAGREC 15/08/2021

La séance est animée par

- Stéphane LABRUNIE, président
- Génaële BLANCHON, trésorière
- Bruce HERIONNET, secrétaire
- Sacha Guillot, salarié
-

Sur un total de 94 adhérents, 35 sont présents (pouvoirs inclus). Le quorum étant atteint (1/4 des adhérents minimum), l'assemblée générale peut avoir lieu. La séance est donc ouverte à 17h15.

Ordre du jour :

- Bilan de la saison 2020
- Bilan à mi-saison 2021
- Election du bureau

Stéphane rappelle qu'il est toujours compliqué de trouver des bénévoles pour venir aider à hiverner / déshiverner le club (entretien des blocs, TIV, entretien du matériel...) C'est un travail de l'ombre important et nécessaire, mais malheureusement nous avons de moins en moins de monde au fil des ans qui viennent aider pour ces tâches.

Il est rappelé que les chambres sont disponibles hors saison pour héberger les bénévoles qui souhaitent venir aider aux tâches hivernales.

Concernant les TIV, le CODEP 56 propose des sections de recyclage. Le club propose de prendre en charge ce recyclage pour les TIV qui le souhaitent.

Bilan saison 2020 :

La finalisation des travaux a été compliquée suite à l'apparition du COVID. La saison a été restreinte de début Juillet (plus exactement le 6 Juillet) à début Septembre.

Suite aux travaux, nous disposons désormais de 15 couchages pour les adhérents encadrants en saison. La mise en place de ces nouveaux locaux a nécessité la modification du règlement intérieur (charte encadrants, rôle directeur technique, règlement parties communes).

La crise COVID a été jugulée par les dispositions suivantes :

- négocier le gel des emprunts en cours.
- Un don COVID de 3 euro en supplément de chaque plongée a été validé, et il a été demandé aux moniteurs de limiter les dépenses, notamment en carburant.

Nous sommes passés tout près d'une catastrophe financière, mais une forte mobilisation de tous les encadrants sur des périodes longues et importantes a permis de maintenir le club à flots (le club a très bien fonctionné sur Juillet/Aout).

Paradoxalement, le club n'a jamais fait autant de plongées. 528 explorations hors formations ont été effectuées. Toute cette activité a été concentrée sur 2 mois.

Stéphane indique que cela a été un véritable plaisir de gérer le club l'an dernier (et cette saison 2021) après les déconvenues des années précédentes.

Nous avons terminé la saison sur un compte de résultat négatif de 2500€.

Ceci s'explique par le manque de groupes/écoles sur 2020. En avant saison, le manque à gagner était estimé à 20.000€ de par ces groupes qui n'ont pas pu venir (Sauvegarde 56, groupes de formations...).

Afin d'absorber les pertes financières, un dossier de subvention a été formulé auprès de l'Agence Nationale du Sport sur le thème « il faut sauver le Subagrec ». Résultat, nous avons obtenu 14.000€ de subvention qui ont absorbé une grosse partie du déficit.

A l'initiative de Didier, nous avons budgété la rénovation du Lagad Bleizh pour la saison 2021.

Le club a donc fermé fin Septembre, mais a réellement stoppé ses activités 15/09.

Stéphane et l'ensemble du CA remercient tous les encadrants qui se sont fortement investis pour maintenir une activité soutenue.

Un week-end moniteurs a été organisé au mois d'Octobre 2020 afin de de préparer la saison 2021 et les suivantes. Différents axes de réflexion ont été proposés concernant la gestion des plannings, la réorganisation du fonctionnement (par exemple, rassembler les baptêmes sur deux ½ journées plutôt que tous les après-midi et ce afin de soulager les moniteurs), synthétiser le suivi pédagogique...

A reproduire en 2021.

Le bilan de la saison 2020 est validé à l'unanimité.

Bilan à mi-saison 2021 :

Club ouvert particulièrement tôt cette saison (27 Mars) avec l'organisation d'un enterrement de vie de garçon comme premier groupe de la saison.

Suite à l'obtention de son DEJEPS, le club a embauché Sacha Guillot comme salarié. Le club se propose de prendre en charge le MF2 de Sacha.

Kimberley Larcin-Cuvilly nous a rejoint en renfort bénévole. Elle souhaite aussi s'engager dans une voie professionnelle. Le club a décidé de prendre en charge ses formations N2, N3 afin qu'elle prépare son DEJEPS.

Quelques activités ont eu lieu en début de saison :

- La mairie a mis en place un chéquier loisirs (Pass Grek). Le Subagrec a proposé la gratuité pour la mairie, les jeunes Groisillons détenteurs de ces chèques ne paient ainsi pas leurs plongées.
- Stage SMS (Stage Mer Subagrec) proposé par Didier Métayer et Jean-François Biard. Le but de ce stage est de proposer aux moniteurs un stage de pilotage, notamment lors de la gestion de la remontée de plongeurs, et d'accastillage.
- A l'initiative de Sacha, nous avons organisé des journées « place aux jeunes » lors de la nouvelle vague COVID, avec une tarification à 25€ le baptême.
- Les pompiers groisillons du SDIS 56 ont effectué des exercices incendie en Février.
- Sacha a construit un dossier complet pour proposer des mouillages écologiques sur la zone de Quelhuit qui va devenir zone protégée.

Réfection du Lagad Bleizh : projet phare au niveau financier pour un budget de 31.000€. Il ne reste d'origine que la coque et les boudins qui ont été rénovés, tout le reste a été changé à neuf.

Armor Nautic nous a repris le moteur Honda à 5200€. Cette reprise a été possible suite au changement du bloc moteur par Patrice Martineau précédemment.

Le financement a été effectué par des dossiers de subvention (dont le conseil départemental) et un emprunt de 20.000€ sur 36 mois (qui correspond avec la fin de la prochaine mandature). Nous remboursons 560€ par mois, au taux de 1.1%. 4.800€ ont été dépensés sur fonds propres par le club.

L'assurance a été contactée 3 fois pour la revalorisation du bateau, aucun retour à ce jour.

Il faudra faire expertiser le bateau pour avoir une preuve de cette revalorisation !

Le club accepte désormais les cartes bancaires (solution Zettle). Cette solution fonctionne aussi pour les paiements en espèce, ce qui en fait une caisse enregistreuse.

Concernant les charges, l'électricité est désormais à la charge du club. L'abonnement nous coûte 419€ par mois.

Patrick Guillaume et Henri Le Ny ont ajouté des cuves de récupération des eaux pluviales courant 2020 afin de réduire la facture d'eau.

Renouvellement du partenariat avec la Compagnie Océane (tarif préférentiel de 15€ l'A/R pour les moniteurs).

Pannes matérielles :

- Le Lemdu a été victime d'un acte de vandalisme au mois de Mars. Il a été réparé en 1 semaine et amélioré. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. AXA nous a remboursé en intégralité sans franchise.
- Désagréments sur les 3 bateaux en même temps fin Mai. Panne identique pour les 3 bateaux qui serait liée à la qualité d'essence. Le club va désormais faire le plein au Kernevel.
- Entretien du Berlingo (1600€) en avant saison.

Nous avons demandé à la mairie d'intervenir sur la plateforme en béton près du club qui s'est effondrée, ainsi que sur la cale.

De nouvelles demandes de subventions diverses sont en attente de réponses.

Organisation plongée :

La saison est encore compliquée par la COVID.

Sacha nous informe qu'il y a eu beaucoup de demandes de formations (plus de demandes que d'offres) et beaucoup moins de plongées autonomes cette saison.

Beaucoup de moniteurs se sont mobilisés, mais cette saison reste complexe car peu restent sur de longues périodes.

Nous accueillons de nouveaux moniteurs cette saison : Lihn et Marc

Les adhésions représentent plus de 10% du résultat du club.

Il est important de voir des initiatives individuelles qui ont ensuite été soutenues par le CA :

- gros travail de la part de Patrick Guillaume pour améliorer le local technique
- stage SMS
- mouillages de Quelhuit...

La structure a été contrôlée par Jeunesse Et Sport en Juin dernier. Le retour a été très positif.

Les charges fixes s'élèvent à 35.000€ hors salariat. C'est donc le besoin en trésorerie minimum nécessaire en fin de saison pour pouvoir enclencher la saison suivante.

Matériel :

Il va falloir commencer à renouveler le parc de combinaisons.

Stéphane tient à remercier particulièrement Patrick Guillaume pour son fort engagement auprès du club, et Sacha pour la qualité de sa prise de poste et la prise en main du club.

Élection du bureau :

Stéphane Labrunie souhaite poursuivre pour un nouveau mandat, de même pour Bruce Henrionnet.

Génaele Blanchon ne se représente pas, mais elle continuera d'apporter son aide ponctuellement.

Souhaitent entrer au CA : Michael Lannuzel et François Lambert.

Pour rappel, le prochain mandat est réduit à 3 ans exceptionnellement, suite à une décision votée en assemblée générale extraordinaire l'an dernier.

Propositions :

- Contrat d'apprentissage de Kimberley.
- Financement de la formation MF2 de Sacha.
- Compresseurs : proposer du NITROX d'ici 2 ans.

Il faut dès maintenant que les prochains cadres du Subagrec se proposent pour les prochaines élections. Stéphane indique qu'il ne se représentera pas en 2024, il faut donc qu'un futur bureau commence à se constituer.

Les candidats ont été réélus à l'unanimité, ainsi que les nouveaux membres du CA.

Fin de l'assemblée générale à 18h41, suivie d'un pot de l'amitié.

Le Président

La Trésorière

Le Secrétaire

Stéphane Labrunie

Stéphane Labrunie (Aug 20, 2021 15:40 GMT+2)

